

## REGLEMENT

### Marathon International inDeauville

En s'inscrivant au Marathon International inDeauville, le participant reconnaît et accepte sans réserve le présent règlement dans toutes ses dispositions.

#### **ARTICLE 1 – ORGANISATEURS**

Le Marathon International inDeauville est un évènement sportif organisé par l'Association SPORTS ET LOISIRS EN NORMANDIE, loi 1901, N° SIRET 847 963 808 00013, domiciliée 8, chemin Montessard, 14600 Pennedepie et la SAS MIID, N° SIREN 908 870 504, domiciliée au Bowling de Touques, rue de la Vallée d'Auge, 14800 Touques. (ci-après ensemble, « l'Organisateur » ou « l'Organisation »).

#### **ARTICLE 2 - LES EPREUVES**

Le Marathon International inDeauville propose les épreuves suivantes :

- Marathon (épreuve chronométrée) – épreuve labellisée FFA
- Marathon en relais de 2 (épreuve chronométrée)
- Marathon en relais de 4 (épreuve chronométrée)
- Semi-Marathon (épreuve chronométrée) – épreuve labellisée FFA
- 10 KM (épreuve chronométrée) – épreuve labellisée FFA
- La Deauvillaise 5KM - marcheurs ou coureurs (chronométrée- labellisée FFA, ou non chronométrée, au choix du participant)
- La Deuvi'Kids (course de 900m environ réservée aux enfants de 7 à 12 ans – épreuve non chronométrée, sans classement)

Ci-après (les « Epreuves »)

Les jours et horaires de départ et les parcours des Épreuves sont consultables sur le site [www.marathondeauville.fr](http://www.marathondeauville.fr)

Les parcours pourront être modifiés à la discrétion de l'Organisateur jusqu'au jour de l'évènement. Les tracés du Marathon, du Semi-marathon, du 10KM et de la Deauvillaise (5KM) sont mesurés selon les normes en vigueur et sont conformes au règlement fédéral et international des courses sur route (FFA et IAAF).

#### **ARTICLE 3 – PARTICIPANTS**

##### **3.1 PARTICIPATIONS AUX EPREUVES DU MARATHON INTERNATIONAL inDEAUVILLE**

- Le Marathon est ouvert à tous coureurs, hommes et femmes, licenciés ou non, à partir de 19 ans
- Le Marathon en relais de 2 est ouvert à tous coureurs, hommes et femmes, licenciés ou non, à partir de 17 ans
- Le Marathon en relais de 4 est ouvert à tous coureurs, hommes et femmes, licenciés ou non, à partir de 15 ans (pour les portions < à 10km)

- Le Semi-Marathon est ouvert à tous coureurs, hommes et femmes, licenciés ou non, à partir de 17 ans.
- Le 10KM (chronométré) est ouvert à tous coureurs, hommes et femmes, licenciés ou non, à partir de 15 ans.
- La Deauvillaise 5KM (chronométrée) est ouverte à tous coureurs, hommes et femmes, licenciés ou non, à partir de 13 ans.
- La Deauvillaise 5KM (non chronométrée) est ouverte à tous coureurs, hommes et femmes, licenciés ou non, sans limite d'âge.
- La Deuvi'Kids (non chronométrée) est ouverte aux enfants de 7 à 12 ans.

Les marcheurs ne sont pas acceptés sur l'ensemble de ces épreuves, sauf sur le 5km chronométré.

Pour les mineurs, une autorisation parentale est obligatoire (cf modèle joint) : en acceptant le présent règlement, et en inscrivant l'enfant mineur, les titulaires de l'autorité parentale acceptent automatiquement l'autorisation parentale jointe. Toute réserve éventuelle devra être formulée par mail à [liza@marathondeauville.fr](mailto:liza@marathondeauville.fr) (l'inscription de l'enfant mineur ne sera validée dans cette hypothèse qu'après acceptation écrite de l'Organisation des réserves émises).

Les inscriptions sont personnelles, fermes et définitives et ne pourront faire l'objet d'un report ou d'un remboursement même partiel sauf pour les participants ayant souscrit à la « garantie remboursement » (cf art .9).

Toute personne qui rétrocédera son dossard à une tierce personne sera disqualifiée et reconnue responsable en cas d'accident survenu ou provoqué par cette dernière durant l'épreuve, l'Organisation déclinant toute responsabilité dans cette hypothèse.

Les participants disposent d'un temps maximum de 5h30 pour effectuer le parcours du Marathon et de 3h00 pour effectuer le parcours du Semi-Marathon. Une barrière horaire de la moitié de ces temps est prévue à mi-parcours. En cas de dépassement de cette barrière horaire, le Directeur de Course pourra décider unilatéralement de mettre le participant hors course, à tout moment après le passage de cette barrière horaire et sa décision sera sans appel. Le participant devra alors remettre son dossard ainsi que sa puce au Directeur de Course. Tout participant qui décidera de continuer l'épreuve le fera sous son entière responsabilité et la responsabilité de l'Organisateur sera dégagée en cas d'accident.

## **ARTICLE 4 - MODALITES D'INSCRIPTION**

### 4.1 Inscriptions

Inscriptions en ligne uniquement jusqu'à 5 jours avant l'Épreuve\*:

- sur le Site [www.marathondeauville.fr](http://www.marathondeauville.fr)
- ou sur le site [www.klikego.com](http://www.klikego.com)

Aucune inscription par courrier, téléphone ou par mail ne sera prise en compte.

\*Afin de garantir les conditions de sécurité optimales aux participants, l'Organisation se réserve le droit de clôturer les inscriptions à tout moment avant cette date, et notamment dans le cas où le quota maximum de coureurs inscrits aura été atteint.

## 4.2 Droits d'inscription :

Les montants des droits d'inscription sont consultables sur le site : [www.marathondeauville.fr](http://www.marathondeauville.fr)

*Les droits d'inscription comprennent, pour chaque participant, une bouteille d'eau.*

### **OPTIONS :**

- Garantie remboursement : 8€ pour le Marathon / 6€ pour les autres courses (cf art. 9)
- Envoi du dossard par courrier : 12€ (cf art.6)
- Médaille personnalisée : 10€ (plaque personnalisée avec nom/ prénom/ chrono, à apposer sur sa médaille, adressée dans un délai de 3 semaines environ après l'Épreuve)
- Résultats par sms : 1€

## 4.3 Pièces obligatoires à enregistrer sur le site Klikego au plus tard 5 jours avant l'Épreuve (sauf « envoi dossard à domicile », cf art.6):

- licence sportive Athlé Compétition, Athlé Entreprise, Athlé running, ou d'un « Pass' J'aime courir » délivrée par la Fédération Française d'Athlétisme et complétée par le médecin, en cours de validité à la date de la manifestation portant attestation de la délivrance d'un certificat médical mentionnant l'absence de contre-indication à l'athlétisme en compétition
- ou d'une licence sportive délivrée par l'une des fédérations suivantes , en cours de validité à la date de la manifestation, sur laquelle est mentionnée « la non contre-indication à la pratique de l'athlétisme en compétition » ou de « la non contre-indication à la pratique de la course à pied en compétition » :
  - Fédération des clubs de la défense (FCD)
  - Fédération française handisport (FFH)
  - Fédération française du sport adapté (FFSA)
  - Fédération sportive de la police nationale (FSPN)
  - Fédération sportive des ASPTT
  - Fédération sportive et culturelle de France (FSCF)
  - Fédération sportive et gymnique du travail (FSGT)
  - Union française des œuvres laïques d'éducation physique (UFOLEP)
- Les non licenciés majeurs devront satisfaire au Parcours Prévention Santé en se connectant, dans les trois mois précédant la Course sur la plateforme [pps.athle.fr](http://pps.athle.fr) pour suivre les différentes étapes vouées à les sensibiliser aux risques, précautions et recommandations liés à la pratique de la course à pied. Une attestation de fin de parcours sera délivrée aux participants et devra obligatoirement être fournie à l'Organisation pour valider leur inscription via leur compte Klikego.

Les documents mentionnés ci-dessus ne sont pas nécessaires pour l'inscription à la Deauvillaise (5KM non chronométrée uniquement) et à la Deauvi'Kids.

- L'inscription d'un enfant mineur implique l'acceptation automatique du présent règlement et de l'autorisation parentale qui est jointe en annexe (annexe 1). Les non licenciés mineurs doivent remplir le questionnaire ci-annexé (annexe 2). Ce questionnaire est confidentiel et ne doit pas être communiqué à l'Organisation. Si l'enfant a répondu OUI à une seule des questions, alors il devra présenter à l'Organisation un certificat médical de non contre-indication à la pratique de la course à pied en compétition, établi par un médecin et datant de mois d'un an à la date de la Course.

L'inscription sera effective à la réception du règlement et des documents visés ci-dessus, sous réserve de leur validation par l'Organisateur.

Le participant qui n'aura pas fourni les éléments requis ne pourra retirer son dossard ni être remboursé de son inscription.

Une pièce d'identité sera exigée pour le retrait du dossard.

#### **ARTICLE 5- RETRAIT DES DOSSARDS**

Le retrait des dossards aura lieu sur le Village de la Course, à l'adresse, aux jours et horaires indiqués sur le site internet de l'Organisation [www.marathondeauville.fr](http://www.marathondeauville.fr) et au plus tard le samedi à 12h pour les courses du samedi.

Aucun dossard ne pourra être délivré en l'absence d'enregistrement des éléments visés en 4.3.

**ATTENTION : AUCUN RETRAIT DE DOSSARD LE DIMANCHE  
(JOUR DES EPREUVES DU MARATHON ET SEMI MARATHON)**

#### **ARTICLE 6 – ENVOI DES DOSSARDS A DOMICILE**

Les participants au Semi-Marathon et au Marathon peuvent souscrire à l'option « envoi dossard à domicile » jusqu'au 1<sup>er</sup> octobre ou toute autre date antérieure décidée par l'Organisateur en raison des contraintes d'expédition.

**Attention** : Pas d'envoi à domicile pour les participants au 5km, à la Deauvillaise, au 10km, et Deauvi'kids.

Les dossards seront envoyés aux participants, quelques jours avant la date de l'évènement au nom et à l'adresse indiqués sur le site au moment de l'inscription.

Les participants ayant souscrit à cette option devront avoir complété leur dossier avant le 10 octobre au plus tard (téléchargement de la licence / certificat médical) pour recevoir leur dossard : cf pièces obligatoires art.4.3 ci-dessus)

A défaut, les participants devront récupérer leur dossard aux lieu et dates mentionnés à l'article 5 ci-dessus et l'option ne leur sera pas remboursée.

#### **ARTICLE 7 – HANDISPORT**

Pour toutes inscriptions de coureurs handisports, merci de contacter [sylvain@marathondeauville.fr](mailto:sylvain@marathondeauville.fr).

Les fauteuils ne sont pas acceptés.

Les déficients visuels devront être accompagnés d'un guide qui devra être identifié comme tel (inscription « guide » ou chasuble).

L'Organisation accepte la participation des Joëlettes avec leurs pousseurs dans la limite de 5 Joëlettes sur l'ensemble des Epreuves. Toute équipe souhaitant inscrire une Joëlette est invitée à joindre l'Organisateur en écrivant à [eric@marathondeauville.fr](mailto:eric@marathondeauville.fr).

## **ARTICLE 8 - RESPONSABILITE – ASSURANCES**

L'Organisateur est couvert en responsabilité civile par une police d'assurance garantissant les faits des membres de l'Organisation ainsi que ceux des participants.

Il est rappelé à chacun des participants l'intérêt de souscrire une assurance individuelle accident couvrant les dommages corporels auxquels leur pratique sportive peut les exposer.

L'Organisateur décline toute responsabilité en cas de dommage (vol, bris, perte...) subi par les biens personnels des participants, ce même s'il en a la garde. Les participants ne pourront donc se retourner contre l'Organisateur pour tout dommage causé à leur bien ou équipement. La souscription d'une assurance garantissant ces risques est du ressort de chacun.

## **ARTICLE 9 - GARANTIE REMBOURSEMENT**

Une garantie remboursement facultative d'un montant individuel de 8€ pour le Marathon et 6€ pour les autres courses, est proposée aux participants leur permettant l'annulation et le remboursement de leur inscription, dans les conditions définies ci-dessous.

L'annulation de la Course par l'Organisateur n'est pas couverte par cette garantie remboursement.

En cas d'activation de cette garantie remboursement, 80% du montant de l'inscription et des options (hors montant de la garantie remboursement et frais de transaction bancaire) sera remboursé au participant.

Pour être recevables, les demandes de remboursement devront être envoyées par mail à l'adresse suivante : [liza@marathondeauville.fr](mailto:liza@marathondeauville.fr), au plus tard 5 jours avant l'Épreuve.

En l'absence de souscription à cette garantie remboursement, les participants ne pourront se faire rembourser leur inscription, quelle que soit la cause d'annulation.

## **ARTICLE 10 - JURY/ CHRONOMETRAGE**

Le Jury officiel de la Course est composé d'un juge arbitre et de 2 chronométreurs officiels désignés par l'Organisateur, et dont les pouvoirs de décision sont sans appel.

Le chronométrage des épreuves du Marathon, Marathon en relais, du Semi-marathon, du 10KM et de la Deauvillaise chronométrée est assuré par la société BREIZHCHRONO. Chaque participant se verra remettre une puce électronique qui sera initialisée sur la ligne de départ. Le temps de chaque concurrent sera donc un temps réel, et non un temps décompté à partir du coup d'envoi de l'Épreuve.

Un concurrent qui ne respectera pas le tracé de l'Épreuve sera automatiquement disqualifié.

## **ARTICLE 11 – PRIMES**

Des récompenses seront attribuées (paiement par chèque sous 1 mois maximum sous réserve des résultats du contrôle anti-dopage).

La grille des primes est consultable sur le site [www.marathondeauville.fr](http://www.marathondeauville.fr)

## **ARTICLE 12 - SECURITE /SERVICES GENERAUX**

**Sécurité** : La sécurité des Epreuves est prise en charge par l'Organisateur : le parcours est protégé par des signaleurs et les forces de l'ordre.

Les bicyclettes, engins à roulettes et/ou motorisés sont formellement interdits sur le parcours.

**Service médical** : Un service médical composé au minimum d'un médecin et d'équipes de secouristes sera disponible sur l'aire d'arrivée. Des unités mobiles sont également prévues en cas de nécessité sur le parcours.

Les équipes de secours pourront décider de la mise hors course d'un concurrent pour des raisons de santé. Cette décision sera sans appel.

Les participants sont invités à remplir le verso du dossard avec ses nom et prénom, téléphone d'urgence, et devront indiquer lisiblement tout problème médical éventuel (allergies, soins particuliers, traitements, etc.) ainsi que leur groupe sanguin.

**Contrôle anti-dopage** : Un contrôle antidopage peut avoir lieu inopinément sur les Epreuves. Chaque participant s'engage à respecter l'interdiction de dopage et les dispositions mises en place par l'Organisateur pour le contrôle anti dopage.

**Dossards** : Pour l'ensemble des Epreuves, le dossard fourni par l'Organisateur devra être porté pendant toute la course, attaché sur le devant du maillot par 4 épingles et entièrement lisible et visible sous peine de disqualification. Les porte-dossards sont interdits.

Les dossards sont non cessibles, et il est interdit de les dupliquer, de les masquer en tout ou en partie et/ou de les découper.

## **ARTICLE 13 - RAVITAILLEMENTS**

Des ravitaillements sont prévus tous les 5km environ ainsi qu'à l'arrivée.

Des ravitaillements individuels sont autorisés aux emplacements prévus par l'Organisation, uniquement pour les catégories « Elite » mais sous la responsabilité totale du coureur (acheminement, distribution, récupération).

Les boissons alcoolisées ou toutes boissons dopantes sont strictement interdites sur le parcours ainsi que sur les aires de départ et d'arrivée.

## **ARTICLE 14 - DROIT A L'IMAGE**

Par sa participation, chaque concurrent autorise expressément l'Organisateur ou toutes personnes physiques ou morales qu'il aura désignées à utiliser ou faire utiliser, reproduire ou faire reproduire son nom, son image, et/ou sa voix en vue de toute exploitation directe ou sous forme dérivée de l'évènement et ce, sur tout support, dans le monde entier, par tous les moyens connus ou inconnus à ce jour, et pour toute la durée de protection actuellement accordée par les dispositions législatives ou réglementaires, les décisions judiciaires et/ou arbitrales de tout pays ainsi que par les conventions internationales actuelles ou futures, y compris pour les prolongations éventuelles qui pourraient être apportées à cette durée.

## **ARTICLE 15 – CNIL**

Conformément à la loi Informatique et Liberté du 6 janvier 1978, les inscrits disposent d'un droit d'accès et de rectification aux données personnelles les concernant et sont informés que leurs résultats pourront être publiés

sur le site internet de l'Épreuve. S'ils souhaitent s'opposer à la publication de leurs résultats, les participants devront expressément en informer l'Organisateur à l'adresse suivante : [eric@marathondeauville.fr](mailto:eric@marathondeauville.fr).

## **ARTICLE 16 - ANNULATION / MODIFICATION**

En cas de force majeure, de catastrophe naturelle, d'arrêté préfectoral ou toutes autres décisions administratives - en ce compris les restrictions sanitaires liées à la COVID- ou de toute autre circonstance que l'Organisateur estimerait, notamment, mettre en danger la sécurité des concurrents, l'Organisateur se réserve le droit d'annuler l'évènement ou d'en modifier les tracés, ou d'apporter tous les changements nécessaires à son bon déroulement ou aux conditions d'inscription ou de participation des coureurs. Dans ces hypothèses, aucun remboursement des droits d'inscription, même partiel, ne pourra être effectué, ni d'indemnité perçue, quand bien même l'inscription aura été faite avant les modifications par l'Organisateur.

### **ANNEXE 1**

#### **AUTORISATION PARENTALE – DECHARGE DE RESPONSABILITE**

L'inscription des enfants mineurs implique l'acceptation des présentes conditions générales et valide la présente autorisation parentale.

J'autorise mon enfant mineur (nom / prénom / date de naissance / adresse indiqués dans la fiche d'inscription), à participer à l'une des épreuves suivantes :

- Marathon en relais à 4
- 10KM
- La Deauvillaise 5km non chronométrée
- 5km chronométré
- La Deuvi'Kids

du Marathon International in Deauville.

Je déclare que mon enfant est en bonne santé et apte à participer à la course et qu'il a rempli le questionnaire ci-annexé (annexe 2).

Par les présentes, je décharge l'Organisateur de toute responsabilité quant aux blessures et/ou dommages matériels et/ou corporels subis ou occasionnés par mon enfant y compris en cas de vol ou dégradation de ses biens, à l'occasion de sa participation et renonce à toutes poursuites ou revendications de quelque nature que ce soit à l'encontre de l'Organisateur à cet égard.

Je déclare avoir souscrit toute assurance relative à sa participation, et notamment une assurance en Responsabilité Civile, garantissant contre tous accidents et/ou dommages subis par mon enfant ou causés à des tiers de son fait. Lesdites assurances devront comporter une renonciation expresse de recours à l'encontre de l'Organisateur.

J'autorise expressément l'Organisateur ou toutes personnes physiques ou morales qu'il aura désignées à utiliser ou faire utiliser, reproduire ou faire reproduire les nom, image, voix et la prestation sportive de mon enfant en vue de toute exploitation directe ou sous forme dérivée de l'évènement et ce, sur tout support, dans le monde entier, par tous les moyens connus ou inconnus à ce jour, et pour toute la durée de protection actuellement accordée à ces exploitations directes ou dérivées par les dispositions législatives ou réglementaires, les décisions judiciaires et/ou arbitrales de tout pays ainsi que par les conventions internationales actuelles ou futures, y compris pour les prolongations éventuelles qui pourraient être apportées à cette durée.

**ANNEXE 2**  
**QUESTIONNAIRE MEDICAL POUR LES MINEURS**

**Avertissement à destination des parents ou de la personne ayant l'autorité parentale :** Il est préférable que ce questionnaire soit complété par votre enfant, c'est à vous d'estimer à quel âge il est capable de le faire. Il est de votre responsabilité de vous assurer que le questionnaire est correctement complété et de suivre les instructions en fonction des réponses données.

Faire du sport : c'est recommandé pour tous. En as-tu parlé avec un médecin ? T'a-t-il examiné (e) pour te conseiller ? Ce questionnaire n'est pas un contrôle. Tu réponds par OUI ou par NON, mais il n'y a pas de bonnes ou de mauvaises réponses. Tu peux regarder ton carnet de santé et demander à tes parents de t'aider.		
Tu es :    une fille <input type="checkbox"/>	un garçon <input type="checkbox"/>	Ton âge : ___ ans
<b>Depuis l'année dernière</b>	<b>OUI</b>	<b>NON</b>
Es-tu allé (e) à l'hôpital pendant toute une journée ou plusieurs jours ?	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
As-tu été opéré (e) ?	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
As-tu beaucoup plus grandi que les autres années ?	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
As-tu beaucoup maigri ou grossi ?	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
As-tu eu la tête qui tourne pendant un effort ?	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
As-tu perdu connaissance ou es-tu tombé sans te souvenir de ce qui s'était passé ?	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
As-tu reçu un ou plusieurs chocs violents qui t'ont obligé à interrompre un moment une séance de sport ?	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
As-tu eu beaucoup de mal à respirer pendant un effort par rapport à d'habitude ?	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
As-tu eu beaucoup de mal à respirer après un effort ?	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
As-tu eu mal dans la poitrine ou des palpitations (le cœur qui bat très vite) ?	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
As-tu commencé à prendre un nouveau médicament tous les jours et pour longtemps ?	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
As-tu arrêté le sport à cause d'un problème de santé pendant un mois ou plus ?	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
<b>Depuis un certain temps (plus de 2 semaines)</b>		
Te sens-tu très fatigué (e) ?	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
As-tu du mal à t'endormir ou te réveilles-tu souvent dans la nuit ?	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Sens-tu que tu as moins faim ? que tu manges moins ?	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Te sens-tu triste ou inquiet ?	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Pleures-tu plus souvent ?	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Ressens-tu une douleur ou un manque de force à cause d'une blessure que tu t'es faite cette année ?	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
<b>Aujourd'hui</b>		
Penses-tu quelquefois à arrêter de faire du sport ou à changer de sport ?	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Penses-tu avoir besoin de voir ton médecin pour continuer le sport ?	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Souhaites-tu signaler quelque chose de plus concernant ta santé ?	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
<b>Questions à faire remplir par tes parents</b>		
Quelqu'un dans votre famille proche a-t-il eu une maladie grave du cœur ou du cerveau, ou est-il décédé subitement avant l'âge de 50 ans ?	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Etes-vous inquiet pour son poids ? Trouvez-vous qu'il se nourrit trop ou pas assez ?	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Avez-vous manqué l'examen de santé prévu à l'âge de votre enfant chez le médecin ? (Cet examen médical est prévu à l'âge de 2 ans, 3 ans, 4 ans, 5 ans, entre 8 et 9 ans, entre 11 et 13 ans et entre 15 et 16 ans.)	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>

Si vous avez répondu oui à l'une des questions, vous devez fournir à l'Organisation un certificat médical de non contre-indication à la pratique de la course à pied en compétition.

Si vous avez répondu NON à l'ensemble des questions, vous n'avez pas de certificat médical à fournir et l'acceptation de ce règlement vaut attestation.